

**REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE
D'EAUBONNE (95), HOMOLOGUE N° XXX / 2017-B**

Le CSM Eaubonne organise les 19, 20 et 21 mai 2018 au Gymnase du Luat, route de Montlignon, 95600 Eaubonne, un tournoi national B, homologué n° XXX / 2017-B, réservé aux joueurs licenciés traditionnels FFTT.

Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar avec boissons et sandwichs sera à la disposition des joueurs et des spectateurs. Les performances seront comptabilisées avec un coefficient de 0,75.

Renseignements sur <https://www.csm-ebaubonne-tt.fr> ou par mail: tournoi.eaubonne@gmail.com

Article 1 : Cadre général

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur sur 23 tables. Les balles agréées utilisées seront de couleur blanche et fournies par le club organisateur. Les compétiteurs devront être en tenue sportive réglementaire. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours (phase 2) et d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de tennis de table en compétition si la mention "certificat médical présenté" ne figure pas sur la licence.

Article 2 : Tableaux, horaires, dotations

Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués (les poules débiteront 30 minutes après la fin du pointage).

		Dotation				
Samedi 19 Mai 2018		Fin du Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
A	799 pts maxi	09h00	50 €	25 €	15 €	
B	1 299 pts maxi	10h00	80 €	40 €	20 €	
C	999 pts maxi	12h00	60 €	30 €	15 €	
D	1 499 pts maxi	13h30	100 €	50 €	25 €	
E	1 699 pts maxi	15h00	120 €	60 €	30 €	
Dimanche 20 Mai 2018		Fin du Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
F	1 399 pts maxi	09h00	90 €	45 €	25 €	
G	1 799 pts maxi	10h00	130 €	70 €	40 €	
H	1 599 pts maxi	12h00	110 €	55 €	30 €	
I	Non Numéroté	13h30	150 €	80 €	50 €	
J	Toutes Séries	15h00	200 €	120 €	60 €	[1/4 finale : 30€]
Lundi 21 Mai 2018		Fin du Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
K	899 pts maxi	09h00	50 €	25 €	15 €	
L	1 399 pts maxi	10h00	90 €	45 €	25 €	
M	1 199 pts maxi	12h00	70 €	35 €	20 €	
N	1 599 pts maxi	14h00	110 €	55 €	30 €	
O	Dames non numérotées	15h00	100 €	50 €	25 €	

Les dernières finales sont prévues à 21h30 le Samedi, 21h30 le Dimanche et 20h30 le Lundi.

Le total des dotations monétaires s'élève à 3 265 €. Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximum, les dotations du tableau seraient alors divisées par deux. Pour le tableau féminin, s'il y a moins de 9 joueuses inscrites, les dotations du tableau seraient alors divisées par deux.

Article 3 : Déroulement sportif.

Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 69 joueurs, soit 23 poules de 3 joueurs ; Seul le tableau féminin est limité à 48 joueuses.

Les poules seront constituées selon la méthode du "serpent". Le premier et deuxième de chaque poule seront placés dans un tableau à élimination directe selon un tirage au sort international qui sera effectué à la table d'arbitrage dès la fin des poules de chaque tableau.

Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

Article 4 : Conditions de participation

La participation des jeunes dans les tableaux est soumise aux règlements de la FFTT en vigueur pour la saison 2017-2018. Les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer sans aucun surclassement aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âge supérieures à la leur. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves seniors de ce tournoi.

La participation des **féminines** est admise dans tous les tableaux.

Article 5 : Inscriptions

Les droits d'engagements sont fixés à **8 € par tableau et 15€ le 2 tableaux.**

Il n'est possible de s'inscrire que dans **2 tableaux maximum** par journée.

Un joueur pourra éventuellement intégrer un 3^{ème} tableau sous réserve qu'il soit effectivement éliminé d'au moins un des deux tableaux avant la fin du pointage.

Les féminines inscrites dans la série dames du lundi pourront participer à 2 autres séries de cette même journée.

Les inscriptions se feront sur le site : <https://www.inscription-facile.com/form/NWXFROzXK6IPtAgouAY> à partir du 1er avril 2018.

Merci de nous prévenir en cas de désistement par mail : tournoi.eaubonne@gmail.com

Le règlement se fera sur place.

Les inscriptions pourront se faire **jusqu'au Vendredi 18 mai 2018 à 20h.** Passé ce délai, l'inscription ne pourra se faire que sur place, sous réserve des places disponibles.

Article 6 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi ainsi que pour les accidents qui ne seraient pas liés au fait de la participation à la compétition.

Article 7 : Juges Arbitres

Le déroulement sportif du tournoi est placé sous la responsabilité de Christophe Heyman (JA3). Il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il sera assisté par Thomas Mauduit (JA2) pour la saisie dans SPID.

Article 8

Tout engagement vaut implicitement acceptation de l'ensemble des articles du présent règlement.

Nos Partenaires :

